Le Temps, 6 octobre 2012

La France réduit la portée de sa taxe à 75%

> Fiscalité L'impôt sera temporaire et ne touchera que les revenus de l'activité

Le lobbying a fonctionné. Dans le projet de budget 2013, la taxe à 75% sur les très hauts revenus s'est transformée en «contribution exceptionnelle» limitée à deux ans, les années 2012 et 2013. Elle s'appliquera à chaque contribuable dont le revenu d'activité est supérieur à 1 million d'euros, quelle que soit sa profession.

«Par rapport aux craintes que nous avions, nous sommes assez satisfaits, commente la fiscaliste Dorothée Traverse, avocate chez Moisand Boutin et Associés. Ni les dividendes, ni les intérêts, ni les plus-values ne sont imposés, seuls les revenus issus de l'activité professionnelle le sont. La mesure devient donc plus symbolique qu'elle aurait pu l'être. Elle s'appliquera par exemple au bonus d'un trader, mais pas aux dividendes d'un patron de PME propriétaire de son entreprise.»

«L'annonce faite par François Hollande durant sa campagne était démagogique. Bercy s'est rendu compte des dégâts que la taxe risquait de produire: elle encourageait soit la délocalisation, soit à travailler moins, ajoute Corinne Dadi, chez Stehlin et Associés. Maintenant, les risques sont plus limités.» Selon le Ministère des finances, cet impôt touchera 1500 contribuables. Ils subiront une hausse moyenne de 140 000 euros. Le gain budgétaire estimé s'élève à 210 millions d'euros par an.

A proprement parler, il s'agit d'une surtaxe de 18%; elle s'ajoute à la nouvelle tranche marginale d'impôt à 45% sur les revenus supérieurs à 150 000 euros, à la contribution exceptionnelle de 4% sur les revenus supérieurs à 1 million d'euros introduite par le gouvernement Fillon et aux 8% de prélèvements sociaux.

«Le mal est fait»

Restent les dégâts d'image. «On a peut-être échappé au pire, mais cette taxe reste psychologiquement un vrai problème», estime le fiscaliste Alain Moreau. Le responsable du bureau parisien du cabinet suisse FBT Avocats doute même de la suppression des 75%: «En France, quand un impôt est instauré, il est rare qu'il disparaisse», confie-t-il.

«Certes, la mesure a quelque peu été vidée de sa substance. Mais le mal est fait: l'image négative envers les entrepreneurs et ceux qui veulent investir en France demeurera», déplore aussi Claudine Schmid, députée UMP des Français de Suisse. «Et les 75% resteront en mémoire des cadres étrangers susceptibles d'être recrutés en France: ils préféreront que le service qu'ils seront amenés à diriger soit localisé ailleurs.» Alain Moreau partage cette analyse. Il s'est récemment occupé d'un groupe étranger dont cinq dirigeants basés en France sont tous partis vers des filiales à l'étranger.

Catherine Dubouloz PARIS

Croissance nulle depuis cinq trimestres

> L'économie française est à l'arrêt, selon les statistiques nationales

La France semble s'installer durablement dans une période de stagnation économique, avec un enchaînement inédit de cinq trimestres de croissance zéro et un chômage qui continue de s'envoler, selon l'Insee.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) table désormais sur une croissance de 0,2% sur l'ensemble de l'année, contre 0,4% dans ses précédentes prévisions publiées fin juin. C'est un poil moins bien que les 0,3% escomptés par le gouvernement pour ramener le déficit public de la France à 4,5% du produit intérieur brut (PIB) à la fin de l'année.

Corde raide

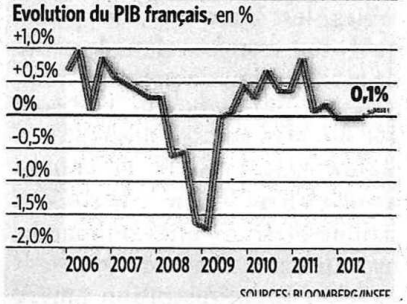

L'économie française est «à l'arrêt», a résumé le chef du département de la Conjoncture de l'Insee, Cédric Audenis. Cela signifie, a-t-il précisé à la presse, que «ce n'est pas «en avant» comme aux Etats-Unis, mais ce n'est pas non plus «en arrière» comme l'ensemble de la zone euro», entrée en récession.

Dans le détail, le PIB continuerait de stagner aux troisième et quatrième trimestres (contre +0,1% puis +0,2% prévu en juin), ce qui porterait à cinq le nombre de trimestres consécutifs de croissance zéro.

Le taux de chômage va franchir cette année le cap des 10% de la population active en France métropolitaine. Il passera de 9,7% au deuxième trimestre à 10% au troisième, puis 10,2% en fin d'année.

AFP